



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement de l'insécurité

Question orale n° 1596

Texte de la question

Mme Myriane Houplain attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le développement de l'insécurité et sur l'augmentation nécessaire des effectifs de police. Les actes, que certains appellent pudiquement « incivilités », sont en réalité de véritables actes de délinquance voire de criminalité qui doivent être traités avec la plus grande sévérité et la plus grande fermeté. Les forces de sécurité - gendarmerie, police nationale, police municipale - font leur maximum pour tenter de juguler au mieux ce flot de délinquance. Mais, pour lutter efficacement contre ce fléau, encore faut-il que des effectifs suffisants soient présents sur le terrain, ce qui est loin d'être le cas. De plus en plus de commissariats et permanences de police ferment, ce qui présente un risque direct pour la sécurité des concitoyens. Il est désormais urgent d'agir. Elle lui demande donc de bien vouloir lui faire part des mesures qui peuvent être mises en œuvre afin de faire revenir l'État et l'ordre public dans les communes à travers une sécurité de proximité et une augmentation conséquente des effectifs de police.

Texte de la réponse

INSÉCURITÉ

M. le président. Je salue l'arrivée de Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté. La parole est à Mme Myriane Houplain, pour exposer sa question, no 1596, relative à l'insécurité.

Mme Myriane Houplain. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Nos compatriotes souffrent. Ils souffrent notamment de l'explosion de l'insécurité. Cette insécurité, qui n'est pas un sentiment, se développe partout. Nos villes, nos villages, même ceux qui étaient jusqu'à présent relativement épargnés par cette insécurité galopante, sont désormais les théâtres quotidiens de règlements de comptes, vols, cambriolages, dégradations volontaires, atteintes à l'intégrité physique des personnes. Ces actes, que certains appellent pudiquement « incivilités », sont en réalité de véritables actes de délinquance, voire de criminalité, qui doivent être traités avec la plus grande sévérité et la plus grande fermeté.

Les Français sont certes résilients, mais ils n'en peuvent plus. La colère, souvent mêlée à un désespoir profond, se fait jour dans de nombreux endroits. Les forces de sécurité – gendarmerie, police nationale, police municipale – font leur maximum pour tenter de juguler au mieux ce flot de délinquance. Force est d'admettre qu'elles ne sont pas suffisamment soutenues dans leur mission, bien que les Français aient majoritairement confiance dans la police et la gendarmerie. Face aux violences dont ils sont trop souvent les victimes, il est impératif d'instaurer enfin une présomption de légitime défense pour nos forces de l'ordre.

Cependant, pour lutter efficacement contre le fléau de la délinquance, encore faut-il que des effectifs suffisants soient présents. Dans ma circonscription du Pas-de-Calais, ces effectifs diminuent hélas dangereusement. Dans la commune de Beuvry dont je suis élue, la dernière permanence de police a fermé ses portes en 2019. Désormais, les habitants, confrontés à un regain d'actes de délinquance, se sentent démunis et abandonnés.

Il est désormais urgent d'agir. Que comptez-vous mettre en œuvre pour faire revenir l'État et l'ordre public dans nos communes en instaurant une sécurité de proximité ? Nos compatriotes doivent retrouver la sécurité à laquelle ils ont légitimement droit et sans laquelle aucune liberté ne peut réellement exister.

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée chargée de la citoyenneté*. Madame la députée, je réponds à votre question fort légitime, comme le sont les attentes des Français, à la place du ministre de l'intérieur qui n'a pas pu être présent ce matin. Le Gouvernement et sa majorité ont fait de la sécurité une question prioritaire : nous agissons fermement, partout dans les territoires de la République, en mobilisant tous les leviers, de la prévention à la répression.

Depuis 2017, des moyens accrus et modernisés, des outils juridiques renforcés et des modes d'action adaptés permettent aux forces de l'ordre d'être encore plus efficaces. Nous avons également donné une nouvelle dynamique à la coopération avec les élus locaux, dans la proximité et le dialogue, et avec tous les acteurs des territoires. Nous agissons en développant une justice de proximité et en renforçant ses moyens, car il ne saurait y avoir de politique de sécurité efficace sans une réponse pénale qui soit la plus rapide et la plus systématique possible.

Cette politique se fonde sur des moyens massifs, concrets, mesurables, avec des crédits, votés ici même, en hausse de 1,7 milliard d'euros depuis 2017 et de 1,5 milliard pour le seul budget du ministère de l'intérieur pour 2022. Si notre action porte ses fruits, nul ne songerait à nier la violence dans la société. Pour y faire face, l'adoption du projet de loi relatif à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure se traduira par de nouvelles avancées.

Au terme du Beauvau de la sécurité, le Président de la République a par ailleurs présenté une stratégie globale pour bâtir la police et la gendarmerie des années futures, adaptées aux nouveaux défis, notamment sur la base d'une loi de programmation que présentera dès l'an prochain le ministre de l'intérieur. Le Président de la République a en particulier réaffirmé notre volonté de déployer davantage de « bleu » sur le terrain : c'est une attente de nos concitoyens et des élus locaux.

L'engagement de recruter 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires sera tenu : des postes ont déjà été créés et ce renforcement des moyens achèvera de se concrétiser avec les récentes sorties d'écoles des forces de l'ordre.

Par ailleurs, une véritable réserve opérationnelle de la police nationale va se mettre en place. Cet effort exceptionnel nous permet de déployer davantage de forces sur le terrain. Au cours des sept premiers mois de 2021, la présence sur la voie publique s'est accrue de 10 % et, d'ici à dix ans, le nombre de policiers et de gendarmes sur la voie publique aura doublé.

Je terminerai en saluant le travail accompli au quotidien par nos policiers et gendarmes, avec courage et professionnalisme. Dans la situation que vous avez décrite, madame la députée, connaissant les risques qu'ils affrontent, nous mettons tout en œuvre pour leur donner les moyens de remplir efficacement leurs missions et de mieux garantir l'autorité de l'État.

M. le président. La parole est à Mme Myriane Houplain.

Mme Myriane Houplain. Je vous remercie, madame la ministre déléguée, pour votre réponse bienvenue. Je sais combien les services de police sont efficaces, mais le problème tient au manque de policiers.

Je vous parlais de ma commune de Beuvry. Elle se trouve près de Béthune où les forces de l'ordre sont très souvent obligées d'intervenir à Calais : il ne reste alors sur place qu'un effectif extrêmement réduit, ce qui ne permet pas de répondre correctement aux appels en cas de violence. C'est un véritable problème.

Données clés

Auteur : [Mme Myriane Houplain](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1596

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#)

Réponse publiée le : 8 décembre 2021, page 11268

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 novembre 2021](#)